

Projet d'accueil de la halte-garderie parentale de Saint Brice Courcelles



2016/2017

Quand je redeviendrai petit

(Hommage de Janusz KORCZAK à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1989)

"Vous dites:

- C'est épuisant de s'occuper des enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez:

- Parce que nous devons nous mettre à leur niveau, nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.

Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De nous élever, nous étirer, nous mettre sur le pointe des pieds, nous tendre pour ne pas les blesser."

Fiche 1 : Identité de la structure

Type de structure	Halte-garderie parentale, établissement public d'accueil du jeune enfant à gestion parentale, fonctionnant de façon discontinue pour des besoins ponctuels	
Mode de fonctionnement choisi	Bénévolat, solidarité et notion de service rendu sur la base d'une Charte de bénévolat et d'une convention d'engagements réciproques pour garantir un bon fonctionnement et une certaine stabilité dans l'accueil.	
Porteur	Mairie de Saint Brice Courcelles via son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	
Financeur	Mairie de Saint Brice Courcelles	
Gestionnaire	Un groupement de parents, d'assistant(e)s maternel(le)s, de grands-parents (ou autres tiers familiaux) bénévoles bricocorcelliens (dits "accueillants permanents") et un bénévole expérimenté dans le secteur de la petite enfance ainsi que la gestion d'établissement d'accueil de jeunes enfants (dit « responsable technique ») en collaboration avec la mairie (élu chargé du C.CA.S., élu chargé de la petite enfance). La gestion administrative et financière est assurée par la mairie de Saint Brice Courcelles.	
Règles d'encadrement retenues	 2 accueillant(e)s jusqu'à 6 enfants, 3 accueillant(e)s entre 7 et 15 enfants (cf. document sur la répartition des tâches) présence obligatoire d'un(e) accueillant(e) permanent(e) ayant les qualifications requises dans le domaine de la petite enfance, d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou du responsable technique sur chaque matinée d'accueil (cf. règlement de fonctionnement) Une réunion régulière de tou(te)s les accueillant(e)s et accueillant(e)s permanent(e)s, placée en dehors des plages d'accueil des enfants. Avec si possible une fréquence mensuelle sur toute la période d'ouverture pour mener à bien tous les axes du projet de la structure. Réunion animée par le responsable technique. 	
Agrément (contrôle des locaux et de la conformité aux recommandations d'hygiène)	Service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Départemental de la Marne	

Capacité d'accueil	Maximum 15 enfants jusqu' à 6 ans	
Tarification appliquée	 Pas de facturation du temps d'accueil Collation et couches fournies par les accueillant(e)s Dotation financière municipale pour la location, l'entretien des locaux, l'équipement et des fournitures (activités, produits d'hygiène notamment) 	
Public concerné	Enfants, parents, grands-parents, tiers familiaux, assistant(e)s maternel(le)s résidant à Saint Brice Courcelles, sans condition d'activité professionnelle. Avec possibilité pour les parents, grands-parents, tiers familiaux, professionnel(le)s de la petite enfance et professionnel(le)s du corps médical de rejoindre l'équipe de bénévoles pour apporter leurs compétences, contributions et qualifications même sans enfant accueilli.	
Prestations d'accueil	Mercredi et Vendredi de 8H45 à 11H15	
	(demande d'autorisation en cours pour le lundi matin)	
	Arrivée progressive entre 8H45 et 9H00. Départ progressif entre 11H00 et 11H15. Un temps de présence suffisant de l'enfant sur la demi-journée est nécessaire pour lui permettre de profiter pleinement de cette expérience collective.	
	Accueil sur préinscription et exceptionnellement sans réservation en fonction des possibilités d'accueil (décision prise par l'accueillant(e) permanent(e) de garde).	
	En fonction des besoins et de la disponibilité des accueillant(e)s, l'ouverture le mercredi matin de 8H45 à 11H15 est possible.	
	Si pas de besoin, fermeture de la halte-garderie durant les ponts (en moyenne 1 à 2 par an).	
	En principe, fermeture durant les vacances scolaires. Ouverture exceptionnelle selon les besoins exprimés et les possibilités d'organisation, d'encadrement, les contraintes techniques des services municipaux (entretien des locaux, travaux).	
Locaux	Un appartement en rez-de-chaussée, loué par la mairie et situé au 4 rue de la Commune à Saint Brice Courcelles, au cœur de la ville, composé ainsi : - cuisine, pièce d'accueil, dortoir, salle de bains et sanitaire adapté, WC, 2 salles d'activité - 2 terrasses en extérieur dont une couverte - un jardin.	

Fiche 2: Projet social

Caractéristiques du territoire (contexte local)

Saint Brice Courcelles dispose sur son territoire d'un grand nombre d'assistantes maternelles, d'une micro-crèche et d'une crèche d'entreprise, ce qui offre des solutions diversifiées pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil régulier pour leur(s) enfant(s).

Toutefois, en choisissant un accueil individualisé, certains parents apprécient que leur(s) enfant(s) puisse(nt) profiter de temps d'accueil collectif. Le Relais Assistantes Maternelles répond sur la partie éveil/découverte d'une activité à cette aspiration sur des temps courts et ciblés, la halte-garderie propose une expérience plus soutenue autour du vivre-ensemble et des règles de vie en collectivité.

De même, certains parents en congé parental ou sans activité, des grands-parents accueillant régulièrement leur(s) petit(s)-enfant(s) souhaitent eux-aussi offrir à ces jeunes enfants une expérience en collectivité de manière ponctuelle ou régulière.

L'existence d'une grande dynamique associative, de réseaux de solidarité, d'entraide et de partage sur la commune a favorisé l'émergence et le maintien de cette structure originale d'accueil ponctuel, basée sur le bénévolat et la mixité tant intergénérationnel qu'humaine (collaboration de bénévoles issus de différents horizons).

Origines du projet

Un groupe de parents a été à l'initiative de la mise en place de cette halte-garderie parentale en 1986-1987, dans le but :

- . d'offrir à l'enfant élevé dans sa famille, un lieu de rencontre avec d'autres enfants, un lieu de jeux complètement adapté à ses besoins. Cela lui permet la découverte progressive de la vie collective.
- . de permettre aux parents de voir leur enfant évoluer parmi d'autres, c'est aussi un lieu de rencontre favorisant le dialogue entre les parents ayant des jeunes enfants.
- . d'apprendre à l'enfant à rencontrer des adultes différents et de faciliter aussi son intégration à l'école.
- . de permettre aux assistantes maternelles et aux parents de se rencontrer et de faciliter ainsi les échanges de service.
- . de permettre aux parents de se libérer pendant quelques heures pour effectuer leurs démarches diverses ou activités personnelles.

Volonté politique de la La municipalité s'est toujours attachée à faciliter la vie des familles et à soutenir les initiatives d'intérêt général : offre de services de commune proximité, lieux où peuvent se tisser du lien social et intergénérationnel notamment. Le conseil municipal appelle de ses vœux à maintenir un cadre de vie chaleureux et bienveillant, où chaque Bricocorcellien puisse trouve sa place, se sentir bien et intégré, se côtoyer respectueusement, se rencontrer, s'enrichir socialement, participer au vivre-ensemble, s'entraider, se rendre service. Ainsi, il encourage toutes les démarches de participation citoyenne qui contribue à l'attractivité, au développement de notre ville : apporter ses idées, ses envies et son énergie, dépasser son individualité pour servir l'intérêt général, participer à des actions concrètes utiles à notre population, tout en s'enrichissant personnellement d'expériences nouvelles. Services existants Petite enfance : Des assistantes maternelles (46 en 2014), une micro-crèche ouverte depuis 2 ans, un relai Assistantes Maternelles, une consultation de jeunes enfants **Enfance:** Un accueil de loisirs 3-11 ans, un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, une pause méridienne, un centre aéré Jeunesse: Un accueil de loisirs 10-13 ans, un accueil jeunes 14-17 ans Famille: Des animations familles et loisirs de proximité, un lieu d'accueil parents/enfants Offre culturelle et sportive: Ecole de musique, bibliothèque, complexe sportif, stade, Sections et associations sportives, artistiques, ... Valeurs de la structure Le service d'accueil est fourni gratuitement selon le temps choisi et le nombre de places disponibles, en contrepartie : - d'une contribution citoyenne participative d'accueillant(e) fixée à une matinée par semaine a minima - de se rendre disponible pour la réunion d'équipe mensuelle avec le responsable technique. L'engagement est souhaité sur une année scolaire afin de favoriser une stabilité dans l'accueil et le fonctionnement de la structure. Parents, grands-parents, tiers familiaux et professionnel(le)s de la

petite enfance collaborent, s'entraident, s'unissent, se complètent pour apporter en tant qu'accueillant(e)s un service de qualité répondant aux exigences de ces structures d'accueil de jeunes enfants.

Convivialité, jovialité, respect, écoute, compréhension, égalité, recherche de consensus, adaptation, sens du contact, contrôle de soi sont fondamentaux pour permettre un bon fonctionnement de la structure et contribuer à offrir un service de qualité centré sur l'intérêt de l'enfant. La qualification du responsable technique et le professionnalisme des assistant(e)s maternel(le)s sont les garants du bon fonctionnement de l'établissement.

Vocation de la structure (missions, objectifs)

La halte-garderie parentale de Saint Brice Courcelles est :

- un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation
- un lieu de ressources pour les adultes référents de l'enfant où parents avec leur(s) enfant(s), grands-parents avec leur(s) petit(s)-enfant(s), assistantes maternelles et autres tiers familiaux avec le(s) enfant(s) dont elles ont la garde, se côtoient régulièrement ou ponctuellement.

Elle permet à l'enfant de vivre des expériences collectives en petits groupes d'enfants, en complément de l'accueil individualisé dont il bénéficie, de découvrir d'autres pratiques éducatives, d'effectuer de nouvelles activités, de se préparer en douceur, à son rythme, à la vie en société, à la collectivité, par l'intermédiaire de jeux/activités en fonction de ses désirs et de son niveau de développement. Ce lieu a vocation à favoriser le développement de l'enfant dans tous ses aspects (psychomoteur, affectif, intellectuel, social, moral, personnel) ainsi que soutenir la fonction éducative et parentale.

Cet accueil peut ainsi contribuer à sa socialisation, le préparer à la séparation, à l'entrée en maternelle, l'aider à faire son apprentissage du partage, à entrer en relation avec différentes personnes, à nouer des liens, à s'intégrer dans un groupe plus large, à observer et expérimenter de nouveaux jeux...

Il s'agit également d'un lieu de rencontres permettant d'éviter de rester seul chez soi, de rompre l'isolement, mais aussi un espace de partage de connaissances, de savoir-faire, de question(s) autour de l'enfant, de sa prise en charge, de son éducation, enfin une passerelle avec la collectivité et l'entrée à l'école maternelle.

Cet établissement permet à des parents, grands-parents ou tiers familiaux, ayant ou non une expérience dans le domaine de la petite enfance, de s'investir et de prendre des responsabilités dans la vie locale, en s'impliquant dans le fonctionnement d'une structure collective. La collaboration entre novices, initiés et professionnels permet des échanges de savoirs qui valorisent et développent des compétences, des échanges d'informations et de point de vue divers, qui participent à une meilleure connaissance des activités et services de la commune.

Durant les temps d'accueil, les accueillant(e)s bénévoles s'engagent :

- à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant (soins, hygiène, alimentation, éveil, bien-être),
- à contribuer à son développement psychomoteur, affectif et sensoriel,
- à adopter des conduites éducatives respectueuses du projet d'accueil de la structure.

En résumé, cette structure originale dans son concept se rapproche d'un jardin d'éveil et de socialisation ainsi que d'un lieu de soutien à la parentalité d'une certaine manière et de rencontre pour jeunes parents, jeunes enfants et leurs "éducateurs".

Au regard de sa vocation et de son fonctionnement, tout accueil devra être préparé pour la sécurité affective de l'enfant et du groupe d'enfants déjà accueillis. Seul un enfant qui connait déjà un accueillant et dont le dossier d'inscription est rempli pourra être pris en charge selon la disponibilité d'accueil et l'évaluation de l'urgence parentale.

Cette structure, accessible à toute famille bricocorcellienne ayant la charge d'un jeune enfant, tire sa richesse de sa mixité sociale et intergénérationnelle.

Description générale de la structure

Si cette structure atypique apparait souple dans sa forme et dans ses réponses à des besoins ponctuels ou plus réguliers d'accueil, elle exige une rigueur en terme d'organisation, d'engagement et d'investissement bénévole, de responsabilités pour qu'une cohérence s'établisse et que les contributions s'articulent en vue d'apporter à l'enfant une prise en charge favorable et intéressante.

De son côté, l'accueillant(e) peut s'enrichir de cette expérience valorisante : expérimenter des compétences nouvelles, se découvrir d'autres talents, transmettre ses savoirs et en recevoir d'autres, se confronter à des organisations différentes, participer à leurs élaborations au travers des temps de réflexion en équipe ...

Les rôles sont ainsi répartis :

- fonctions de l'accueillant(e) : prise en charge de l'enfant, directement impliqué dans la vie quotidienne de l'enfant en assurant les soins, les activités, la collation, le bien-être de l'enfant.

- fonctions de l'accueillant(e) permanent(e) : organiser le cadre d'intervention, accueil des parents, gestion du matériel et des produits.
- fonctions du responsable technique : soutenir les accueillant(e)s en relation directe avec les enfants, veiller au bon fonctionnement de la structure", au respect des normes en vigueur et à la mise en œuvre du Projet d'accueil.

Ces fonctions sont décrites plus précisément dans les fiches de mission des bénévoles jointe en <u>annexe 3</u>.

Fiche 3: Projet éducatif

L'accueil

Aménager un espace sécurisant, chaleureux, soucieux de l'éveil et du bienêtre de chacun des enfants :

- Offrir à l'enfant un espace favorisant son développement et ses découvertes
- Permettre à l'enfant de se repérer dans l'espace et le temps
- Réguler le niveau sonore en adaptant la répartition des enfants au niveau spatial.

Matinée porte-ouverte à la rentrée en septembre :

Découverte de la halte-garderie, en principe le premier vendredi qui suit la rentrée des classes, aux horaires d'ouverture habituels : locaux, fonctionnement, ensemble de l'équipe d'accueil, remise des dossiers d'inscription (annexe 6).

Accompagner l'enfant et sa famille, l'enfant et son assistant(e) maternel(le) dans les premiers accueils :

Un(e) accueillant(e) permanent(e) accompagne l'enfant et l'adulte dans la découverte de ce nouvel environnement et tient compte des besoins spécifiques de l'enfant pour favoriser une meilleure adaptation.

L'enfant est accompagné dans sa découverte des lieux, des autres enfants, des accueillants. Il est aidé à investir les espaces tout en apprenant progressivement à connaître les autres enfants.

L'adulte se familiarise avec la vie à la halte-garderie, son fonctionnement. Il fait connaissance avec l'équipe accueillante. Il accompagne son enfant dans la découverte de ce nouvel univers et permet à l'équipe accueillante de faire connaissance et de découvrir progressivement l'enfant : ses habitudes, ses réactions affectives et émotionnelles.

Une visite, une approche globale de la halte-garderie et la remise du dossier d'inscription sont réalisées lors du premier contact. Puis un rendez-vous d'accueil est proposé avec une accueillant(e) permanent(e) ou le référent technique pour un entretien individualisé : présentation du fonctionnement, échange, réponses aux questions, recueil des habitudes et besoins de l'enfant, information sur le rôle et missions des accueillant(e)s, préparation de la période d'adaptation ... L'adulte informe les accueillant(e)s des évolutions de rythme, des besoins de l'enfant et de leurs attentes. Si ceux-ci sont en adéquation avec le projet de la structure, elles seront mises en place lors des accueils à venir.

Mise en place de la période d'adaptation :

Préparer tout changement dans la vie de l'enfant est important. Une période d'adaptation est mise en place pour réduire les facteurs d'inconnu, d'angoisse, pour rechercher les moyens d'établir en souplesse une transition avec le maximum d'éléments de continuité entre l'environnement familial et la haltegarderie.

Chaque enfant a des besoins différents. Ainsi, pour favoriser leur bien-être, leur éveil, leur socialisation en continuité avec les familles, l'accueil de jeunes enfants doit se faire suivant un rythme individualisé et progressif. La présence de son parent, grand-parent, tiers familial ou de son assistant(e) maternel(le) lors des premiers accueils permet à l'enfant de trouver ses repères, de s'habituer, de s'adapter à ce nouveau lieu en toute sécurité, d'expliquer le déroulement de l'accueil, ce que l'on peut faire et vivre dans cet endroit, d'apprendre à se connaître, à se découvrir (rythme, habitudes, valeurs, besoins, envies), d'accompagner l'enfant dans sa relation avec les autres.

Cette période d'adaptation est obligatoire. Elle est progressive, c'est-à-dire qu'elle s'effectue en plusieurs temps, par exemple :

- parent, grand-parent, assistante maternelle avec l'enfant 1 heure, puis augmentation progressive de la durée
- l'enfant est laissé seul 1 heure, puis augmentation progressive de la durée.

Répondre aux besoins de l'enfant dans le quotidien, personnaliser l'accueil

Accueillir les enfants dans le respect de leur personnalité, de leur développement psychomoteur et affectif (sensibilité, rythme propre...), tenir compte de son individualité tout en l'accompagnant à vivre en collectivité, à respecter les règles de vie commune. Organiser la halte-garderie pour permettre à l'enfant de choisir, de créer, d'explorer. Amener l'enfant à trouver sa place au sein du groupe, à intégrer la notion de respect des autres, accompagner l'enfant sur des temps spécifiques selon ses besoins.

Le doudou est par ailleurs un repère affectif pour l'enfant et un objet de lien avec la maison, il occupe une place importante pour sa sécurité psychoaffective.

L'enfant a des besoins spécifiques de repos, d'alimentation, de soins, d'éveil. Dans la mesure du possible les besoins individuels sont pris en compte à condition qu'ils s'intègrent à la prise en charge collective.

Les accueillant(e)s tendent à créer une continuité entre ce que vit l'enfant au quotidien et ses accueils à la halte-garderie : trouver une harmonie dans la prise en charge du groupe tout en respectant la demande des familles et les besoins de l'enfant.

Assurer une place et un lien régulier avec les familles

- communication (photos, informations orales, cahier de liaison, réalisations)

pour donner l'occasion aux familles de partager ce que les enfants font et vivent à la halte-garderie avec les autres enfants et les adultes accueillants.

- modalités d'information et de participation des parents à la vie de la structure : plaquette de présentation, invitation à la matinée porte-ouverte, participation au temps d'adaptation, invitation au goûter de Noël et de fin d'année ...
- sensibiliser les familles à l'importance du lien maison/halte-garderie

Le développement et l'épanouissement de l'enfant sont également influencés par les interactions existantes, les passerelles effectuées, entre ce qu'il vit au sein de la halte-garderie et ce qu'il vit dans son milieu familial. Il y a d'un côté la façon dont la structure perçoit l'enfant dans son individualité avec ses caractéristiques familiales. De l'autre côté, il y a la manière dont la famille perçoit et intègre l'expérience de l'enfant au sein de la structure dans sa vie et dans leur pratique éducative.

En grandissant dans un environnement large (parents, famille, assistant(e) maternel(s), halte-garderie, activités de loisirs...), un enfant se trouve au croisement de différents modèles éducatifs, qui peuvent être envisagés comme complémentaires si une continuité éducative est assurée entre ces divers lieux de vie. La diversité des pratiques et des références introduites, si elles sont en cohérence, mises en mots avec l'enfant, participent alors à une construction identitaire de l'enfant, qui intègre l'ouverture sur le monde, tout en reconnaissant et valorisant la culture familiale. Il s'agit donc là pour le lieu d'accueil de connaître a minima les pratiques familiales, de les prendre en compte dans la mesure du possible, d'impliquer les familles dans la vie collective de la structure en les informant et en les invitant à partager certains moments forts ou festifs. Du côté des parents, des familles, échanger avec leur(s) enfant(s) sur ce qu'il vit à la halte-garderie, ce qu'il y fait, sécurise le jeune enfant et l'encourage à poursuivre ses découvertes et ses démarches d'insertion. En résumé, ceci favorise l'établissement d'une confiance réciproque.

Organisation de l'encadrement :

- → les accueillant(e)s et les accueillant(e)s permanent(e)s s'inscrivent en fin de mois pour le mois suivant sur le planning
- → selon l'effectif de bénévoles, un(e) accueillant(e) d'astreinte à appeler en cas d'indisponibilité d'une accueillant(e) pour force majeure (maladie, maladie contagieuse de son enfant ou d'un enfant accueilli) ou pour pouvoir recevoir un parent en rendez-vous individualisé en vue d'un accueil à la halte-garderie
- → en dehors des cas de force majeure, l'accueillant(e), qui a un empêchement, organise son remplacement en contactant les autres bénévoles, en adressant un message à l'équipe pour signaler ce changement et en veillant à ce que la collation soit assurée s'il s'agissait de son jour de fourniture.
- → tenir le registre de présence des enfants, des activités et collations.

Organisation de la matinée d'accueil :

accueil : se dire bonjour, retirer son manteau, mettre ses chaussons,

converser, ouvrir les volets

- activités libres dans la grande salle
- collation vers 9H30/9H45 : lavage des mains avant et après la collation
- change, dortoir, toilettes selon les besoins tout au long de la matinée
- animation
- jeux libres
- temps calme
- rangement de la salle, fermeture des volets, sortie des poubelles
- préparation au départ (remettre son manteau, ses chaussures, ranger ses chaussons...), se dire au revoir

Favoriser les échanges, le travail de projet et d'évaluation au sein de l'équipe pour améliorer l'accueil, la cohésion et la dynamique d'investissement personnel.

Mise en place de réunions d'équipe régulières en fin d'après-midi/début de soirée pour favoriser une bonne communication entre les bénévoles, les transmissions, l'expression libre des ressentis, l'écoute et l'accompagnement dans la réflexion et dans la capacité à prendre du recul par rapport aux pratiques afin d'en favoriser l'amélioration et l'évolution (travail d'observation, de cohésion sur les règles, les limites et conduites à tenir).

Il s'agit de faire le lien entre les pratiques quotidiennes et un regard prospectif du développement de l'enfant fondés sur une connaissance de ses besoins et des valeurs éducatives respectueuses de sa personne.

Le soin

En cas de maladie d'un enfant :

En cas de maladie contagieuse (varicelle, bronchiolite, roséole, conjonctivite, gastroentérite...), les enfants ne peuvent fréquenter la structure afin d'éviter de contaminer les autres enfants.

En cas de déclaration d'une maladie sur le temps d'accueil à la structure ou à partir de 38°C de température, l'accueillant(e) appelle les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant au plus vite ou contacte le médecin de l'enfant si les parents sont injoignables ou indisponibles.

En cas d'accident grave ou d'urgence, appeler les pompiers, puis les parents.

S'il y a besoin de se libérer pour favoriser les soins à l'enfant malade, se faire remplacer par l'accueillant(e) d'astreinte en fonction du nombre d'enfants présents.

Vaccination obligatoire à respecter en accueil collectif pour les enfants et les adultes.

Change:

Il est effectué systématiquement après la collation et autant que nécessaire tout au long de la matinée d'accueil.

C'est un moment de communication et d'échange individualisé, privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet dans un même temps à l'enfant de découvrir son corps.

Un papier de change propre est installé sur le matelas à langer. Un gant de toilette propre avec du savon neutre ou coton avec lotion seront privilégiés par rapport aux lingettes.

Toujours être proche de l'enfant et avoir l'œil sur lui lorsqu'il est sur le matelas à langer pour éviter la chute.

Soins corporels et d'hygiène :

- Nettoyage des mains, du visage, moucher le nez, accompagnement aux toilettes dès que nécessaire ...
- Nettoyage des jouets et du matériel utilisé régulièrement et systématiquement en cas d'épidémie.
- Désinfection des lieux par le personnel d'entretien en cas de maladie contagieuse.

Le développement

La sieste:

Le sommeil est nécessaire chez le jeune enfant pour la croissance et la maturation du système nerveux. Il est important de respecter les rythmes et les habitudes d'endormissement de chaque enfant afin que ce moment soit bien vécu. Le fait d'aller se reposer ou dormir doit être vécu par l'enfant comme un plaisir et une opportunité de récupérer de sa fatigue.

Les enfants ont la possibilité de se reposer au sein de la halte-garderie dans le dortoir, espace aménagé à cet effet, accompagnés d'un accueillant pour rassurer et apporter la sécurité nécessaire à l'accès au repos. Draps et gigoteuses sont fournis, installés dans un lit attribué à l'enfant et lavés à la semaine ou chaque fois que c'est nécessaire. Pour les accueils irréguliers, les draps et gigoteuses sont changés après chaque sieste si le lit a besoin d'être réutilisé par un autre enfant.

Le dortoir est aéré en arrivant et après la sieste du dernier enfant. Il est chauffé à 18°C/19°C. Une surveillance peut s'effectuer à travers la vitre de la cuisine.

La collation:

La plupart des enfants étant levés de bonne heure une petite collation est fournie sur le temps d'accueil en milieu de matinée, vers 9H30/9H45. Elle n'est pas un repas supplémentaire. Elle permet surtout à l'enfant de se désaltérer. Ainsi, avec l'eau seront privilégiés la compote ou le fruit frais plutôt qu'un biscuit. Les bébés ont leur biberon selon leur rythme d'alimentation. Il

peut s'agir aussi de déguster une préparation culinaire réalisée avec les enfants au cours d'un atelier cuisine.

Il est tenu compte de la maturité et des capacités de chaque enfant (autonomie, petites tâches "à responsabilités") et de son régime alimentaire lié à un problème de santé.

Ce moment de collation allie plaisir de manger avec celui de partager ensemble un moment calme, d'échange et de convivialité. C'est aussi une occasion de favoriser son développement sensoriel en introduisant progressivement de nouvelles saveurs, de nouveaux goûts, de nouvelles textures, de nouvelles couleurs et de nouvelles odeurs. C'est un moment d'intégration des règles d'hygiène : lavage des mains avant et après le goûter, chacun son verre...

Favoriser l'autonomie de l'enfant :

- aide à l'habillage / déshabillage
- langage
- la coordination des gestes, des mouvements
- la dextérité
- laisser à disposition des jeux pour que l'enfant puisse découvrir, explorer, expérimenter comme et quand il le souhaite.

L'apprentissage de la propreté :

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans la vie de l'enfant : c'est un apprentissage en douceur et en étroite collaboration avec les parents, dans un dialogue continu. Chaque enfant étant différent, le rythme de chacun est respecté : il importe que cet apprentissage se fasse dans un climat de sérénité, que l'enfant soit prêt et ait envie, l'âge de l'acquisition n'est pas primordial. Il peut préférer le petit toilette ou l'adaptateur pour WC au pot.

L'acquisition de la propreté relève d'un processus naturel et non d'un apprentissage strict (ne pas le forcer à aller sur le pot, ne pas le punir, respecter son envie et son refus). L'enfant est encouragé à progresser dans cette acquisition sans être brusqué. Il est aidé à exprimer ce qu'il ressent et les "petits accidents" sont dédramatisés, car fréquents au début des premières tentatives.

Cet apprentissage doit se faire en continuité entre la maison et la haltegarderie.

Apporter des repères stables :

- rituels (endormissement avec doudou, tétines, boîtes à musique, organisation de la matinée)
- respecter un certain déroulement dans l'organisation de la matinée d'accueil (rituels à l'arrivée, activités, goûter, temps calme, préparation au départ, temps de présence suffisant pour favoriser l'intégration et la socialisation).

Le langage :

Les accueillant(e)s expliquent calmement aux enfants ce qu'ils (elles) font, le rassurent, ce qui leur permettent de se familiariser avec les mots et les situations.

La relation et les différents modes de communication :

La découverte de l'autre et des autres ne se fait pas sans heurts. Les conflits dans les relations d'enfants sont fréquents. L'autre est considéré comme un objet de découverte : il peut être touché, poussé ... jusqu'à prendre les jouets de ses mains et provoquer pleurs et colère.

Les accueillant(e)s prennent en compte chacun des enfants dans ces relations parfois conflictuelles, les observent, les accompagnent du regard, de signes et posent des mots si nécessaire.

Il est primordial de répondre à un enfant ayant des comportements agressifs ou d'opposition par une attitude contraire à la sienne pour ne pas être en décalage entre le discours et la gestuelle, c'est-à-dire interdire l'acte posément, calmement mais sur un ton ferme, sans équivoque.

La valorisation de tout acte positif est tout aussi importante afin que l'enfant apprenne à se situer, à réagir sans rechercher l'affrontement ou le conflit, ni même l'attention des adultes.

Accompagner l'enfant dans son intégration ou la favoriser, il est nécessaire de l'observer, de comprendre les raisons qui poussent l'enfant dans ses retranchements (isolement, pleurs, morsures, agressions) pour mettre des mots sur les maux des enfants.

Apprendre à gérer ses émotions :

Assailli par des sentiments aussi imprévisibles que furtifs (caprices, agressivité, peur, colère, tristesse, turbulence, explosion de joie...), le jeune enfant ne parvient pas toujours à identifier les raisons de son trouble émotionnel. Les accueillants l'accompagnent dans la gestion de ses frustrations et dans son apprentissage à gérer au mieux ses émotions au quotidien, émotions nécessaires à son développement affectif et social.

L'éveil

Proposer des animations et jeux variés :

Eveiller, c'est créer des stimulants variés et adaptés qui favorisent l'activité motrice et sensorielles dans un milieu sécurisant éveil sensoriel, éveil moteur, éveil social, éveil de l'intelligence et de la créativité.

"Donner à jouer", c'est enrichir le milieu de vie de l'enfant par des jouets, des objets en tout genre, des animations, lui permettant de développer ses potentialités et son autonomie.

Aménagement des salles aux besoins de l'enfant avec des espaces stables et des espaces évolutifs :

- coin calme pour se poser, observer, écouter...
- coin livre pour explorer, imaginer...

- un espace duplo, clipo, cuisine, voiture... pour imiter, construire, expérimenter ...
- un coin action, motricité pour se dépenser, découvrir son corps, investir l'espace...
- un coin activités pour manipuler, fabriquer, créer, exploiter...

L'enfant est accompagné vers les jeux qu'il ne connait pas (ex : toboggan, l'aider à monter), mais aussi dans le respect des aménagements, des jouets, du matériel, des personnes, des règles de vie en collectivité.

L'enfant est respecté dans le choix de son activité, le temps qu'il y consacre, pour lui permettre de progresser à son rythme, d'évoluer dans les animations proposées : de la découverte à l'expérimentation jusqu'à la création, la réalisation et son exploitation. Il est encouragé au fil des accueils à se concentrer et à aller jusqu'au bout de sa réalisation. Il est encouragé également à multiplier les relations et les contacts avec les autres enfants d'âges différents.

Pour favoriser la concentration des enfants au cours de l'activité proposée, il est important que les adultes veillent à limiter les perturbations et préservent un certain calme.

Opportunités d'animations spécifiques autour des fêtes :

Anniversaires, Noël, Galette des rois, Pâques, Carnaval et Mardi-Gras, chandeleur, fête des mères et des pères, goûter de fin d'année ...

Il s'agit de créer du lien avec l'extérieur et les évènements de notre société en tenant compte du contexte collectif.

Le temps calme collectif :

Il a pour objectif de permettre à chaque enfant de pouvoir se détendre, se poser et se relaxer dans une ambiance sereine, détendue et sécurisante.

Le bien-être

Le respect du rythme de l'enfant et de sa personnalité :

- Observer l'enfant, reconnaître les premiers signes de fatigue, de douleur, d'inconfort, de faim et de répondre à ses besoins. Le laisser gérer son doudou.
- respecter ses désirs, ses goûts, son rythme en ce qui concerne le sommeil, l'alimentation, la propreté, les activités, ses déplacements, les relations avec les adultes dans la mesure du possible et des règles de sécurité.

Le respect du lien familial :

Grâce aux objets transitionnels (doudou, tétine...)

Le besoin de reconnaissance :

Féliciter l'enfant pour ses progrès, ses compositions, l'encourager et l'accompagner dans ses découvertes, vers des activités nouvelles, afin qu'ils prennent confiance en lui.

Fiche 4 : Compétences mobilisées par les accueillant(e)s

(le terme accueillant intègre ici l'ensemble des bénévoles qui participent à l'accueil des enfants et des familles)

C'est dans les gestes, les mots et les attitudes quotidiennes dispensés par les accueillant(e)s que va se construire la personnalité de l'enfant : s'émerveiller, prendre du plaisir à vivre des instants ensemble.

Savoir-faire

(compétences et connaissances requises)

Pour la sécurité des enfants :

- utilisation de matériels conformes aux normes de sécurité en vigueur et adaptés à l'âge des enfants
- médicaments hors de portée des enfants
- aucune délivrance de médicament sans ordonnance
- vigilance et attention continues

Précautions prises:

- barrière entre l'entrée et les salles d'activité
- barrière entre la salle principale d'activité et le jardin
- accès à la cuisine interdit
- présence d'un adulte en salle de jeux
- les adultes doivent montrer l'exemple
- respect des règles de prévention de la mort subite du nourrisson pour le dortoir (température, aération, pas de tour de lit, pas de jouet dans le lit, gigoteuse...)

Limites posées à l'enfant pour sa sécurité :

- ne pas pousser, mordre, taper
- respect des règles de politesse, d'attention aux autres : dire bonjour, au revoir, merci, s'il te plaît

Pour l'hygiène :

- entretien et lavage des jouets régulièrement
- entretien du linge (draps, torchons, gigoteuses, gants de toilettes, bavoirs...)
- utilisation de sur-chaussures ou chaussures spécifiques désinfection des pots après chaque utilisation
- chasse d'eau tirée par les adultes
- favoriser l'apprentissage de la propreté, des règles d'hygiène : lavage des mains, chacun ses affaires (verres, serviettes, draps, gigoteuse...)

Pour le bien-être de l'enfant :

- observation

	- mise en place d'activités adaptées au lieu et aux capacités des enfants
Savoir-être (attitudes et comportements nécessaires à chacun)	- cordialité - garder son calme, self contrôle - aptitude au dialogue - capacité à s'adapter et à se conformer à des pratiques collectives cohérentes - fiabilité - sens du travail d'équipe, du partage, de l'entraide - sens des responsabilités - être motivé par les contacts avec les enfants - sens de l'observation, de l'anticipation pour éviter les accidents et apporter des réponses adaptées aux besoins de l'enfant - faire preuve de bon sens - agir de façon posée et réfléchie - être cohérent dans ses paroles et attitudes - avoir un langage correct et adapté pendant l'accueil, parler posément et doucement
Savoir-vivre (règles de vie communes)	- respect des autres, du règlement, du projet de la structure, des normes en vigueur, - s'adapter aux exigences posées par les instances de décision, de suivi et de contrôle - être ouvert aux changements, aux évolutions, aux améliorations - être capable d'écouter l'autre, d'entendre et de comprendre sa démarche - assumer son rôle, sa fonction avec sérieux et responsabilité - apporter sa contribution à l'accueil en étant présent dans les locaux - s'approprier le fonctionnement, le rôle de chacun, ses propres missions et intervenir selon les circonstances, les nécessités, les besoins - se montrer solidaire dans l'ensemble des tâches à effectuer et les urgences à assumer - laisser ses difficultés, ses problèmes de côté pendant l'accueil - éviter les critiques, les bavardages d'adultes inappropriés aux enfants - éviter le pessimisme plutôt source de découragement que de dynamisme, faire preuve d'enthousiasme
Savoirs partagés (valeurs, éthique)	 savoir confronter posément ses points de vue partager ses connaissances, ses idées et accepter celles des autres savoir prendre de la distance avec sa pratique, ses

convictions, savoir se questionner, s'enrichir grâce à de nouveaux apports d'autres connaissances, d'autres points de vue

- s'inscrire dans une dynamique collective d'ouverture et d'intégration pour parvenir à trouver une cohésion et une cohérence dans les pratiques.
- verbaliser tout ce qui peut aider l'enfant à trouver des repères
- respecter la personnalité et le rythme de l'enfant, de ses acquisitions et de son souhait de grandir.
- mutualisation des connaissances
- observations partagées dans la discrétion, la confidentialité.

La répartition des tâches

Accueillante 1	Accueillante 2
- ouverture des volets de la cuisine et du dortoir	- ouverture des volets des salles de jeux
- aération du dortoir	- salle de jeux avant la collation
- salle d'accueil	- collation
- préparation de la collation	- change
- préparation de l'animation	- rangement de la cuisine
- salle de jeux après la collation	- dortoir, soins
- animation	- fermeture des fenêtres du dortoirs
- rangement des salles de jeux	- aide au rangement des salles de jeux
- dortoir, soins	- fermeture
- fermeture	

Accueillante 1	Accueillante 2	Accueillante 3
- salle d'accueil	- ouverture des volets des salles	- ouverture des volets de la
- préparation de la collation	de jeux	cuisine et du dortoir
- préparation de l'animation	- salle de jeux avant la collation	- aération du dortoir
- salle de jeux après la collation	- collation	- accompagnement aux
- animation	- rangement de la cuisine	toilettes, soins, change
	- aide au rangement des salles	- dortoir
	de jeux	- lessive, nettoyage des jeux
	- fermeture	- préparation de l'animation
		- animation
		- surveillance
		- rangement des salles de jeux
		- fermeture